



CONVOCAATION

Conformément à l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, le Collège des Bourgmestre et échevins invite les conseillers à assister à la prochaine réunion du Conseil communal qui aura lieu

le mercredi 04.12.2024 à 08:00 heures
dans la salle polyvalente (dernier étage Maison communale),
2, rue du Château, L-8385 Koerich

aux fins de délibérer sur les points faisant l'objet de l'ordre du jour conformément à ce qui suit:

Art. 18 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Art. 18. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par les articles 12 et 13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu;

en outre la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Un membre du conseil qui, sans motif légitime, n'aura pas été présent à trois séances consécutives pourra, sur la proposition du conseil, être déclaré démissionnaire par le ministre de l'intérieur.

Séance publique

1. Approbation CR CC 2024.11 .06
2. Approbation du budget rectifié de l'année 2024
3. Approbation du budget initial de l'année 2025
4. Acte no 1.891/2024 du 21 novembre 2024 (vente ACKoerich-Wieclawski)- approbation
5. Projet de mise en place d'un système de vidéosurveillance - approbation
6. Projet d'aménagement d'un poste de lavage et rafistolage pour vélos - approbation
7. Projet d'aménagement d'un point d'information touristique dans l'ancienne poste à Koerich
8. Refixation de la date de prise d'effet de la redevance eau destinée à la consommation
9. Refixation de date de prise d'effet de la redevance assainissement
10. Fixation du montant des jetons de présence des membres du « Klimateam »
11. Confirmation règlement temporaire de circulation à Koerich, rue du Château
12. Confirmation règlement temporaire de circulation à Koerich, chemin de la Fontaine
13. Rapports et informations

Koerich, le 26.11.2024

Pour le Collège des Bourgmestre et échevins

Le Bourgmestre,
Daniel WIRTH

Le Secrétaire communal,
Patrick LECOQ